Image not found or type unknown

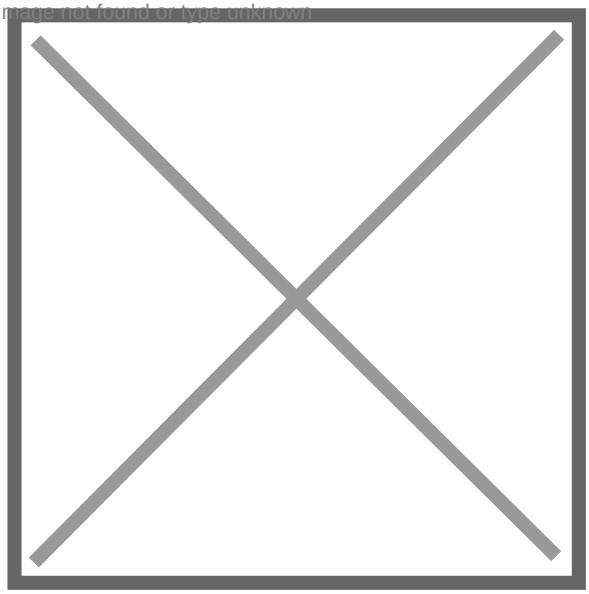

Récupérer les acomptes suite travail de peintures baclés

Par **philippe34**, le **23/06/2010** à **16:49**

Bonjour,

j'ai fait effectué des travaux de peinture et le travail a été baclé, j'ai versé 2 000 euros d'acompte en liquide (la personne a signé son devis comme quoi il a bien reçu cette some), ensuite il n'a pas voulu me remboursé,

j'ai effectué des démarches auprès de la DGCCRF qui m'a dit que cette personne n'était pas déclaré et sera appelée à rendre des comptes devant la justice, par contre ils m'ont dit de voir du côté de la justice civile afin de récupérer mon argent.

je souhaite savoir quelle procédure faire pour récupérer mon acompte. je sais qu'il existe l'injonction de faire ou l'injonction de payer mais je ne sais pas ce qu'il faut faire.

merci par avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés